

DÉLIBÉRATION : adoption d'un blason communal, rapporteur M. Romuald Deschamps.

Il est opportun de réviser la charte graphique communale, ainsi que de revoir le « logo ».

Le choix s'est porté sur un blason, afin de promouvoir l'histoire et le patrimoine de notre commune.

Il a été établi en collaboration avec M. Molkhou, historien des communes, dont les travaux de recherche ont permis d'apporter la justification historique de se doter d'un blason, et validé par M. Roche, directeur des archives départementales.

Il est défini comme suit :

« De sinople à onde d'argent mouvante en pointe, à l'aigle bicéphale éployée d'argent, languée et armée de gueule, accostée de deux tours de même, ouvertes, ajourées et crénelées de deux merlons à dextre et de trois à senestre. »

La représentation graphique est la suivante :



Quelques éléments pour la compréhension des choix :

- *L'aigle bicéphale éployée d'argent, languée et armée de gueule*, ce meuble représente l'union de la commune de Bazincourt sur Epte et celle de Thierceville. Ces deux communes ont été unies par ordonnance Napoléonienne. De plus, on retrouve exactement le même aigle bicéphale sur les armoiries d'Aymar de Mainneville, 1552-1617, bailli de Gisors et seigneur de Bazincourt et des autres communes alentours.
- *Deux tours de même, ouvertes, ajourées et crénelées de deux merlons à dextre et de trois à senestre*, ces deux meubles sont symboliques : nous avons, sur la commune, six constructions fortifiées (château, manoir, fermes), et l'un des châteaux a été détruit, d'où le merlon manquant.
- *onde d'argent mouvante en pointe*, pour la représentation de l'Epte
- Enfin, le sinople pour rappeler que nous sommes l'une des sept communes de « bleu » (sans rapport avec la couleur), qui avaient un privilège d'utilisation de la Forêt de Bleu (privilège accordé par la seigneurie).

Il est donc proposé au conseil d'adopter le blason ci-dessus défini et représenté.

Votant : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

La délibération est adoptée à l'unanimité.